



Agence de Services
et de Paiement

Déclaration des suivis d'activité Première Embauche

Article L.5134-20 du Code du Travail



SIRET : 81144541000012
N° Employeur : 405052814
Réf. document : 1612 002 621

SOPHROKHEPRI
188 Grande rue CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT-SUR-MARNE

ASP DR ILE-DE-FRANCE
12 Rue Henri Rol-Tanguy
TSA 40004
93555 MONTREUIL

Dossier	Mois	Nombre d'absences	Salaire brut
NDONG ASSA Mikael Stephanas (094 16 06 0008 0) Du 01/08/2016 au 29/12/2017	10/2016	0	1818.6
	09/2016	0	1818.6
	08/2016	0	1818.6

Vous devez **joindre** à cette déclaration signée, **la copie des bulletins de salaires de chaque salarié concerné pour chaque mois considéré** et les transmettre à l'adresse figurant en haut du document. **Pour l'aide "EMBAUCHE PME"**, vous devez transmettre uniquement cette déclaration à l'adresse figurant en haut du document.

En cas de subrogation, vous devez joindre la copie des décomptes des indemnités journalières (IJ).

Attention : ce document générant des paiements, il doit être retourné signé sous 15 jours à l'adresse de l'ASP. A défaut, les paiements seront interrompus.

Fait à :

Pour l'employeur :

Le :

(Signature et cachet)